

N/REF : 7/08/2025 16H44 C:000003 I:80143
V/REF : AC/C25684
V/Email reçu le Jeudi 07/08/2025 a 16H44

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. MZI
IMMEUBLE : LES MEZIERES -MZI
28,30 RUE D'IROISE
.
35830 BETTON

Rennes, le 29 Septembre 2025

Référence Marché: 024071-ELT-003

LOCALISATION : RUE 30 IROISE - LOGT VACANT SUR PASS CHANTIER AU 03/09
LOGEMENT N° 101302, PORTE N°01, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3

MOTIF : CONSUEL - ELT 101302 MZI
ATTESTATION ÉLECTRIQUE AVEC OBTENTION CONSUEL

Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 04/09
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTRÔLE DE L'ENSEMBLE DES PRISES, INTERRUPTEURS ET POINTS LUMINEUX
CONSTAT : 1 PRISE ARRACHÉ DU MUR (CHAMBRE)
CONTRÔLE DE L'INSTALLATION GÉNÉRALE DE COMMANDE ET DE PROTECTION
CONSTAT : PRÉSENT ET ACCESSIBLE
CONTRÔLE DU TABLEAU ÉLECTRIQUE
CONSTAT : DISJONCTEURS NON ADAPTÉS
CONTRÔLE SECTIONS CÂBLES
CONSTAT : SECTION NON ADAPTÉE
CONTRÔLE DES DIFFÉRENTIELS 30 MA ET PROTECTION CONTRE SURINTENSITÉS
CONSTAT : PRÉSENT A L'ORIGINE DE L'INSTALLATION
CONTRÔLE NORME ÉLECTRIQUE DANS LA SALLE DE BAIN
CONTRÔLE DE LA LIAISON ÉQUIPOTENTIELLE
CONSTAT : PRÉSENTE
LOGEMENT NÉCESSITANT DES TRAVAUX DE MISE EN SÉCURITÉ
CERTIFICATION CONSUEL
FIN DE CHANTIER ET REPLI MATÉRIEL

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT056-Attest.diagn.locat.T3 yc déliv.	1	150,00	150,00
	TOTAL H.T.			150,00
	T.V.A. a 10,00%			15,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			165,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.